



**COMMISSION REGIONALE DE BMX
Samedi 31 mai 2025**

PV N° 3

Président de la Commission : **BERTHOMIEU** Thierry

Présents :

Patricia VERDIN, Stéphanie STORAL (CSSD BMX 974)

Stéphane PAYET (CBT)

Arnaud Bettès, Yasmina CHENINI (PPA)

Ulrich PAYET (VCT et membre du CRCR)

Christopher BOYER (BRP et référent BMX ETR)

Georges BODZEN (PROBIKESRUN)

Thierry informe de la **nomination de Christopher Boyer** en tant que référent ETR BMX par le Manager Technique Territorial.

Bilan express de la mi-saison :

4 manches de Coupe, 1 Championnat, une moyenne de 110 pilotes (soit 10 % de plus que l'année dernière), avec notamment une catégorie U9 bien représentée.

La CRBMX se réjouit particulièrement du retour du CBT dans l'organisation des compétitions.

Fait notable : une manche a pu être organisée sans la présence de M. Léocadie, ni de M. et Mme Zitte au secrétariat.

L'application Access, utilisée pour la gestion des courses, se montre parfois instable.

Ulrich se propose de se renseigner sur le logiciel **Sqorz**, utilisé par d'autres comités. Si ce logiciel semble adapté à notre fonctionnement, un mode de financement devra être envisagé.

La compétition de Cilaos a mis en évidence les exigences de la fonction de secrétariat, qui demande une grande concentration, surtout en cas de défaillances techniques.

Il est rappelé que seuls les **présidents de club** sont habilités à accéder au secrétariat en cas de réclamation.

Maillots de Champions :

Le Comité n'ayant pas commandé de petites tailles, la distribution des maillots n'a pas pu se faire le jour du Championnat.

La remise se fera lors de la première manche de la Coupe départementale. Si la commande complémentaire arrive à temps, les pilotes concernés pourront récupérer leur maillot plus tôt, notamment pour le Trophée de France.

Surclassements – Coupe départementale :

La Commission et le référent ETR BMX décident que le surclassement sera réservé au premier de sa catégorie en Coupe régionale, sous réserve d'une demande formulée par l'intéressé. Des dérogations exceptionnelles pourront toutefois être étudiées, sur demande motivée du Président de Club, et soumises à l'appréciation de la Commission et du référent ETR.

Calendrier prévisionnel révisé :

- 13 septembre 2025 (semi-nocturne) – Manche 1 Coupe départementale – PPA
- 12 octobre 2025 – Manche 2 Coupe départementale – BCO
- 26 octobre 2025 – Manche 3 Coupe départementale – CSSD BMX 974
- 09 novembre 2025 – Manche 4 Coupe départementale – CBT
- 16 novembre 2025 – Manche 1 Challenge USPROBIKES – VCT
- 30 novembre 2025 – Manche 2 Challenge USPROBIKES – BRP

Autres événements :

Patricia annonce un entraînement spécial pour les anciens du BMX, prévu au CSSD BMX 974 le 13 juin.

Thierry rappelle que Grégory Maillot organise le **Vélorun Festival** les 27 et 28 septembre.

Qualification aux compétitions nationales :

Seuls les huit premiers de chaque catégorie à la Coupe régionale peuvent participer aux compétitions nationales. Les pilotes U7 (filles ou garçons) ne pourront pas participer au Trophée de France dans la catégorie U9 s'il y a déjà 8 pilotes U9 classés (respectivement F ou G) à la Coupe régionale.

Participation aux Challenges européen et mondial :

Noah Marguerite (2^e en Boys 15 à la Coupe régionale) est autorisé par la Commission et le référent ETR BMX à concourir aux Challenges européen et mondial **en cas de désistement** de Nathan Bodzen (1^{er} en Boys 15).

Aide au déplacement – TFBMX :

Thierry explique le mode de facturation recommandé par le trésorier du Comité :

- Les **clubs** facturent les dépenses au Comité,
 - Le **Comité** facture aux clubs la contribution des pilotes aux dépenses
- Thierry présente un **outil Excel** permettant de calculer les montants à facturer et les sommes à verser à chaque club au bénéfice de leurs licenciés, selon deux critères :
1. Participation ou non au regroupement hébergé dans même lieu
 2. Classement ou non dans les trois premiers de sa catégorie à la Coupe régionale.

Déplacements – Championnat de France :

Ulrich indique que 8 pilotes sont prévus pour un déplacement groupé au Championnat de France, avec **Stéphane Payet** en tant que chef de projet.

Ulrich et Thierry précisent que **cette année est une phase transitoire** pour l'organisation des déplacements, avec l'objectif de tendre vers des déplacements collectifs, comme dans les autres disciplines cyclistes.

Pump-track :

Ulrich souhaite lancer des initiatives dans le domaine du pump-track.

Entraînements sur piste :

Thierry rappelle que des séances d'entraînement ont lieu le **samedi matin** sur le vélodrome de Saint-Denis, ouvertes à tous les licenciés.

Le Comité dispose de quelques vélos de piste. Modalités d'emprunt à demander à Grégory Maillot.

État des pistes BMX :

La Commission déplore l'état général des pistes de La Réunion, **non conforme aux standards nationaux**. Elle souhaite qu'une **intervention professionnelle** soit envisagée pour initier ou conduire une **réfection générale** des infrastructures.

Thierry Berthomieu